

Bordereau attestant l'exactitude des informations - RODEZ - 1203 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 26/11/2024 - 7853 - 2023 B 00333 - 951 959 782 - AAJO

SARL AAJO
SARL au capital de 9 000 €
Siège social : 3 Ruelle Bonnaterre 12000 RODEZ
RCS RODEZ : 951 959 782

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 juin 2024

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- Résultat à affecter 615,92 €
Réserve légale 615,92 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme à l'original
Le 29 juin 2024

Les co-gérants

Mlle Alice Delattre



Mr José Roldan Ballesteros



AAJO
Société à responsabilité limitée
au capital de 9 000 euros
Siège social : 3 Ruelle Bonnaterre,
12000 RODEZ
951 959 782 RCS Rodez

(Ci-après la « Société »)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2024**

L'an deux mille-vingt-quatre,
Le vingt-neuf juin,
A neuf heures trente,

Les associés de la société AAJO, société à responsabilité limitée au capital de 9 000 euros, divisé en 900 parts de 100 euros chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social de la Société, 3 Ruelle Bonnaterre 12000 RODEZ, sur convocation faite par la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Mademoiselle Alice Delattre, gérante associée.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce et décision à cet égard,
- Rémunération de la gérance,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence à laquelle sont annexés les éventuels pouvoirs des associés représentés,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023,
- Le rapport de gestion établi par la gérance,
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée Générale.

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente présente à l'Assemblée Générale les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par la gérance.

La Présidente donne lecture à l'Assemblée Générale du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Puis, la Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à la majorité requise.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 615,92 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	615,92 euros
-------------------------------	---------------------

En totalité au compte « réserve légale »	615,92 euros
--	--------------

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à la majorité requise.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées aux articles L.223-19 et suivants du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, constate qu'aucune convention nouvelle n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à la majorité requise.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale entérine les rémunérations allouées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, aux cogérants de la Société, Mademoiselle Alice Delattre et Monsieur José Roldan-Ballesteros, qui se sont élevées à un montant de 9 100 euros chacune.

Cette résolution est adoptée à la majorité requise.

CINQUIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à la majorité requise.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les gérants.

Mademoiselle Alice Delattre Cogérante

Monsieur José Roldan Ballesteros Cogérant

A stylized handwritten signature consisting of a large, loopy 'A' followed by a horizontal line.A handwritten signature that appears to be 'J. Roldan' with a flourish at the end.

31/12/2023

31/12/2023

Ce document contient 8 pages

Page 1

Période du 07/04/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Actif

Capital souscrit non appelé			
Frais d'établissement	2 023	404	1 618
Frais de développement			
Concessions, brevets et droits similaires			
Fonds commercial	6 210		6 210
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes			
 Terrains			
Constructions			
Inst. techniques, mat. out. industriels	100	24	75
Autres immobilisations corporelles	2 690	659	2 030
Immobilisations en cours			
Avances et acomptes			
 Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Créances rattachées à des participations			
Titres immob. de l'activité de portefeuille			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
 Matières premières, approvisionnements			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
 Avances et acomptes versés sur commandes			
Clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit et appelé, non versé			
 Valeurs mobilières de placement			
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	2 596		2 596
 Charges constatées d'avance			
Frais d'émission d'emprunts à étaler			
Primes de remboursement des emprunts			
Écarts de conversion actif			

Passif

Capital (dont versé : 9 000)	9 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	
Ecart de réévaluation	
Ecart d'équivalence	
Réserves	
Réserve légale	
Réserves statutaires	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
Résultats antérieurs en instance d'affectation	
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	615
Subvention d'investissement	
Provisions réglementées	
Titres participatifs	
Avances conditionnées	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	370
Avances et acomptes reçus sur commandes	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	2 545
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Instruments de trésorerie	
Produits constatés d'avance	2 915
Écart de conversion passif	

Ventes de marchandises		
Production vendue : - Biens		
- Services	26 396	26 396

Produits nets

Production stockée	
Production immobilisée	
Produits nets partiels sur opérations à long terme	
Subventions d'exploitation	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	
Autres produits	

Marchandises Achats		
Variation de stocks		
Matières premières et autres approvisionnements Achats		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes		6 492
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		18 200
Charges sociales		
amortissements		1 088
provisions		
sur immobilisations		
sur actif circulant		
pour risques et charges		
Autres charges		0

Bénéfice attribué ou perte transférée	B
Perte supportée ou bénéfice transféré	C
Produits financiers de participations	
Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé	
Autres intérêts et produits assimilés	
Reprises sur provisions, transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	

Dotations financières aux amortissements et provisions	
Intérêts et charges assimilés	0
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	

Résultat financier 0

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et transferts de charge	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	

Participation des salariés aux résultats	G
Impôt sur les bénéfices	H

Période du 07/04/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Frais d'établissement	1 618,94	0,00	NS
20110000 Frais de constitution	2 023,67	0,00	NS
28011000 Amortissement des frais d'établissement	-404,73	0,00	NS
Fonds commercial	6 210,00	0,00	NS
20700000 Fonds de commerce	6 210,00	0,00	NS
Inst. techniques, mat. ou industriels	75,50	0,00	NS
21500000 Matériel	100,00	0,00	NS
28150000 Amortissement du matériel	-24,50	0,00	NS
Autres immobilisations corporelles	2 030,98	0,00	NS
21830000 Matériel de bureau	2 690,00	0,00	NS
28183000 Amortissement du matériel de bureau	-659,02	0,00	NS
Disponibilités	2 596,04	0,00	NS
51220000 Caisse d'Epargne	2 596,04	0,00	NS

Période du 07/04/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Capital	9 000,00	0,00	NS
10100000 Capital	9 000,00	0,00	NS
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	615,92	0,00	NS
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	615,92	0,00	NS
Emprunts et dettes financières divers	370,54	0,00	NS
45510000 Compte courant associé Alice Delattre	186,31	0,00	NS
45520000 Compte courant associé José	184,23	0,00	NS
Dettes fiscales et sociales	2 545,00	0,00	NS
44550000 TVA DECAISSEE	2 545,00	0,00	NS

Période du 07/04/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Production vendue - Services	26 396,96	0,00	NS
70610000 Honoraires à 20%	23 796,96	0,00	NS
70620000 Honoraires à 10%	2 600,00	0,00	NS
 Autres achats et charges externes	 6 492,63	 0,00	 NS
60640000 Fournitures administratives	164,56	0,00	NS
61320000 Loyers	350,00	0,00	NS
61560000 Maintenance informatique	131,92	0,00	NS
61600000 Assurances	830,00	0,00	NS
61860000 Frais de voiture	4 030,00	0,00	NS
62510000 Frais déplacements	241,11	0,00	NS
62570000 Réception	14,96	0,00	NS
62620000 Frais postaux et téléphone	6,08	0,00	NS
62750000 Services bancaires	224,00	0,00	NS
62810000 Cotisations	500,00	0,00	NS
 Salaires et traitements	 18 200,00	 0,00	 NS
64110000 Rémunération Gérant Alice	9 100,00	0,00	NS
64120000 Rémunération Gérant José	9 100,00	0,00	NS
 Dotations d'exploitation sur immobilisations - amortissements	 1 088,25	 0,00	 NS
68110000 Dotation aux amortissements	1 088,25	0,00	NS
 Autres charges	 0,01	 0,00	 NS
65800000 Charges diverses de gestion courante	0,01	0,00	NS
 Intérêts et charges assimilées	 0,15	 0,00	 NS
66160000 Agios	0,15	0,00	NS

Copie certifiée conforme



Alice Delattre,
co-gérante



José Roldán
co-gérant